

Domaine d'application « Tarif Dynamique » : services administratifs

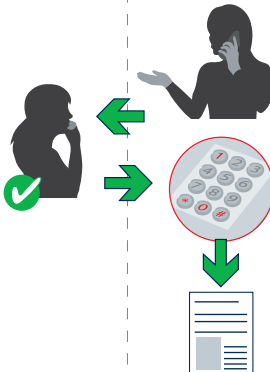
Le « Tarif Dynamique » de SmartPhone constitue une nouvelle façon de travailler en vous permettant d'adapter le prix de votre prestation en fonction de la demande et du besoin de vos clients/administrés.

Vous pouvez à tout moment décider du tarif que vous souhaitez appliquer selon :

- l'objet de la demande (envoi de la décision d'une instance judiciaire ou administrative, envoi de lois et règlements, etc.) ;
- la valeur de la prestation fournie (délivrance de documents officiels, attestations de domicile, extraits du registre du commerce ou foncier, extraits ou formulaires de l'office des poursuites, certificats, paiement d'émoluments et frais, etc.) ;
- autres services et prestations.

Cas pratique :

1. Vous décidez de disposer de 4 tarifs pour votre 0900, par exemple :
Fr. 0.08/min. (tarif de départ) ; Fr. 10.– (tarif fixe) ; Fr. 20.– (tarif fixe) ; Fr. 50.– (tarif fixe).
2. Durant l'appel vous décidez du tarif que vous souhaitez appliquer selon l'objet de la demande.

	CLIENT	ADMIN.	DURÉE	COÛT
1) Au début de la conversation, l'appelant sera facturé au tarif normal du réseau fixe de Fr. 0.08/min.			2 min.	Fr. 0.08/min.
2) Après 2 minutes de conversation, l'appelant requiert l'envoi d'une attestation de domicile que l'administration facture Fr. 10.– . L'employé génère alors le tarif de Fr. 10.– (taxe fixe) sur son téléphone en tapant simplement *1000# . Le changement de tarif est automatiquement annoncé et l'appelant est invité à le confirmer. Le document peut être envoyé à l'adresse communiquée.				Fr. 10.–
				Fr. 10.16

Cet appel aura finalement été facturé à l'administré **Fr. 10.16**.

Le « Tarif Dynamique » crée une interactivité permettant de proposer à vos clients l'ensemble de vos services à leur juste valeur avec le même numéro pour une rentabilité nettement supérieure.